

Vers la dématérialisation administrative et comptable

A la suite des différentes (in)formations reçues et dans l'obligation faite à chaque commune de « dématérialiser » les pièces comptables avant 2015, le conseil municipal a décidé de ne pas attendre cette date et de doter la commune du logiciel nécessaire à la mise en œuvre. La dématérialisation permettra ainsi de transmettre électroniquement les pièces administratives (délibérations, décisions, passation et exécution de marché...) et les pièces comptables (mandats, titres, factures...).

Autres décisions prises :

- Approbation définitive du Plan Local d'Urbanisme et en particulier « selon les remarques des services de l'Etat », aucune réclamation n'ayant été enregistrée.
- Approbation du plan de zonage d'assainissement intégré au PLU.
- Le droit de préemption est reconduit sur les futures zones du PLU : zones urbaines Ua, Uar, Uaru, Uai, Ub, Ubru, UY et zones à urbaniser AU et AUB.
- Le logement communal, situé 6, rue de la Motte, est attribué à Mme Fèvre à compter du 1^{er} novembre.
- Employés communaux : Un contrat d'avenir est proposé à Coralie Mirousset.
- Le lot de bois présenté à la vente en forêt communal a trouvé acquéreur. Les affouagistes ayant-droit peuvent s'inscrire en mairie avant le 25 novembre. Six lots « d'éclaircissement » sont également en vente au plus offrant. Offres à déposer au secrétariat avant le 25 novembre également.
- Décor de Noël : Un sapin sera offert à chacun des particuliers s'engageant à le décorer à même le trottoir ou à l'entrée de sa propriété, visible de la rue.